

République Française
Département
Cher

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 22 septembre 2023

Date de la convocation
18/09/2023

Date d'affichage
19/09/2023

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : **13**
Votants : **13**

L'an 2023 et le 22 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie (arrivée 19h30), CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien (arrivée 19h15), MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusée : Mme CAMUZAT Aurélie

Secrétaire de séance : Mme CACHO Magalie

Demande de subvention à la DETR

La commune de Brécy a pour projet de réaliser des travaux de réfection de voirie et la création d'une nouvelle route, desservant de futures habitations en cours de construction.

Elle souhaite déposer une demande de subvention auprès de la DETR pour l'aider à financer ce projet.

Une note de présentation a été rédigée, ainsi qu'un tableau de financement (joint à cette délibération).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions)

- adopte l'opération de réfection des voiries et la création d'une nouvelle route sur la commune
- valide le budget total de l'opération : 19 692.39€ HT pour les réfections de voirie et 31 746.18€ HT pour la nouvelle route
- inscrit ce projet au budget annuel de la commune 2023
- valide la demande de subvention auprès de la DETR

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 25 septembre 2023

Le Maire



Le secrétaire de séance



Réf : 2023_021

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le **29.09.2023**

Et publication ou notification
du **29.09.2023**



Note explicative détaillée du projet

La commune de Brécy réalise depuis quelques années une amélioration de ses voiries. Dernièrement, plusieurs routes ont été identifiées comme nécessitant des travaux de rénovation, car elles deviennent dangereuses en raison de leur état de dégradation.

Ce programme de rénovation prend la suite des travaux réalisés en 2021 et 2022.

Pour 2023, avec l'aide d'une personne référente en voirie, plusieurs routes ont été identifiées comme prioritaires :

- La Route de la Fauconnière
- La Route allant de Guilly aux Collins
- La Route de l'ancienne école de Francheville

Des devis ont été réalisés, et l'entreprise Axiroute est la plus compétitive.

Les routes seront refaites pour que cela puisse durer dans le temps.

En parallèle, une division de la parcelle ZT 187 a été réalisée par le propriétaire, et sept terrains ont été conçus. L'un a été vendu et un permis de construire a été déposé pour une maison individuelle ; un second terrain a été vendu. Il est probable que, vu la forte demande sur Brécy, les autres terrains soient vendus et que des maisons y soient construites.

Or, il n'y a actuellement pas de route desservant ces futures habitations.

Il est donc nécessaire de construire une nouvelle route.

Le budget est de :

- 1 225€ HT / 1 470€ TTC pour la route de la Fauconnière
- 3 267€ HT / 3 921€ TTC pour la route allant de Guilly aux Collins
- 15 199.89€ HT / 18 239.87€ TTC pour la route de l'ancienne école de Francheville
- 31 746.18€ HT / 38 095.42€ TTC pour la création de la nouvelle route

Les travaux pourraient débuter en septembre ou octobre 2023, pour une durée de deux à trois mois.

Plan de financement

Arrondissement :	Bourges
Canton :	Saint Germain du Puy
Intitulé de l'opération :	Réfection de voirie et construction d'une route

À remplir également à titre informatif

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		36 007,00 €	70,00 %
Emprunts			0,00 %
Sous-total 1 (H.T)		36 007,00 €	70,00 %
Etat – DETR		15 431,57 €	30,00 %
Etat – DSIL			0,00 %
Région			0,00 %
Département			0,00 %
Autres (à préciser)			0,00 %
Autres (à préciser)			0,00 %
Autres (à préciser)			0,00 %
Sous-total 2 (H.T)		15 431,57 €	30,00 %
Total H.T (*)		51 438,57 €	100,00 %

* Le total H.T doit être égal au sous-total 1 + sous-total 2 +

	HT	TTC
Route de la Fauconnière	1 225,00 €	1 470,00 €
Route de Guilly aux Collins	3 267,50 €	3 921,00 €
Route de l'ancienne école de Francheville	15 199,89 €	18 239,87 €
Nouvelle route	31 746,18 €	38 095,42 €
TOTAL	51 438,57 €	61 726,29 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 018-211800354-20230922-DELIB_23_021-DE

